

Questions orales

le Cabinet, a pris la décision de cacher la deuxième fuite budgétaire au Parlement et aux Canadiens.

Des voix: Oh, oh!

M. Boudria: Or, puisqu'il est incroyable que ni le premier ministre ni aucun autre ministre n'ait été mis au courant de la fuite budgétaire avant un délai de deux heures, je voudrais demander de façon très précise au premier ministre, qui est le premier mandataire du gouvernement d'en face, pourquoi il a pris la décision de ne pas en informer la Chambre des communes et la population canadienne? Pourquoi a-t-il caché la vérité?

Des voix: Bravo!

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, dire que le gouvernement a pris la décision de cacher des renseignements à la population canadienne c'est évidemment une invention, une falsification pure et simple du député.

Des voix: Bravo!

M. Mulroney: Je vais mettre mon honorable ami au courant encore une fois, et peut-être que s'il écoute attentivement il réfléchira avant de lancer de nouvelles accusations contre des fonctionnaires ou des membres de la Chambre.

Le renseignement a été communiqué au sous-ministre des Finances, M. Fred Gorbet. Dès 13 h 30, il a entrepris de communiquer avec la GRC pour lui demander de vérifier les renseignements auprès de sa source. Il a consulté et informé le secrétaire du Cabinet et greffier du Conseil privé. Voilà ce qui a été fait: le renseignement m'a été communiqué par M. Tellier entre 15 h 30 et 16 heures. Ces renseignements étaient absolument conformes avec ceux que la police cherchait dans le cadre de l'enquête ouverte le soir précédent, et dont la Chambre avait été informée. La Gendarmerie royale du Canada, était en train de recueillir ces renseignements comme il se doit; elle a toujours servi le pays de façon indépendante et correcte...

M. Boudria: Monsieur le Président, à la page 2147 du *hansard*, et en divers autres endroits, il est dit que le gouvernement au sens le plus large en a été informé entre la période des questions et 17 h 40 ce soir-là.

Je tiens à dire au premier ministre que ce qu'il a dit au sujet de son ministre des Finances n'est pas flatteur pour ce dernier.

[*Français*]

ON DEMANDE LA DÉMISSION DU MINISTRE DES FINANCES

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, je voudrais poser la question supplémentaire suivante au premier ministre concernant le comportement de son ministre des Finances.

Le 27 avril, à la page 1032 du journal des *Débats*, le premier ministre disait, à propos du ministre en question, et je cite:

...le ministre s'est toujours acquitté de ses responsabilités et, cette fois-ci encore, il a été à la hauteur de sa tâche.

Compte tenu du fait que le ministre, en complicité avec les autres membres du Cabinet, a choisi de cacher cette information à la Chambre des communes pendant un mois, le premier ministre prétend-il toujours que le ministre est à la hauteur de la situation? Ne devrait-il pas être appelé au Parlement aujourd'hui pour démissionner?

[*Traduction*]

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le ministre des Finances sert le Canada et la Chambre de façon très distinguée, et peut-être qu'un jour le député s'il change ses façons de faire pourra aspirer lui-même à autant de distinction que le ministre des Finances.

Des voix: Bravo!

M. Mulroney: Or je l'admetts il faudrait presque un miracle pour cela parce que le ministre des Finances n'a pas de leçons à recevoir du député en fait de correction et de distinction.

Des voix: Oh, oh!

[*Français*]

M. Mulroney: On me demande si le gouvernement a été informé, et le député utilisait l'anglais, «*in the broad sense*». Mais oui, le gouvernement, «*in the broad sense*», avait été informé! Quand le sous-ministre des Finances a été avisé, il a avisé le secrétaire du Cabinet, le greffier du Conseil privé. Effectivement, comme le ministre des Finances l'a dit, le gouvernement, «*in the broad sense*», a été avisé, et tous les gestes posés par le gouvernement, et par le ministre des Finances, ont été absolument logiques avec la déclaration de la veille, savoir qu'une enquête policière était déjà en cours et que nous allions laisser la police mener son enquête jusqu'à la fin.